

VALENCIENNES  
Cité des Congrès



Mercredi 13 juin 2018

Assises Nationales  
de la  
**Biodiversité**

Solutions locales – Salle 6

LA GEMAPI AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE

Georges FLAMENGT  
Président du Syndicat Mixte  
du Bassin de la Selle



**SMBSelle**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SELLE**

Place des Anciens Combattants d'AFN

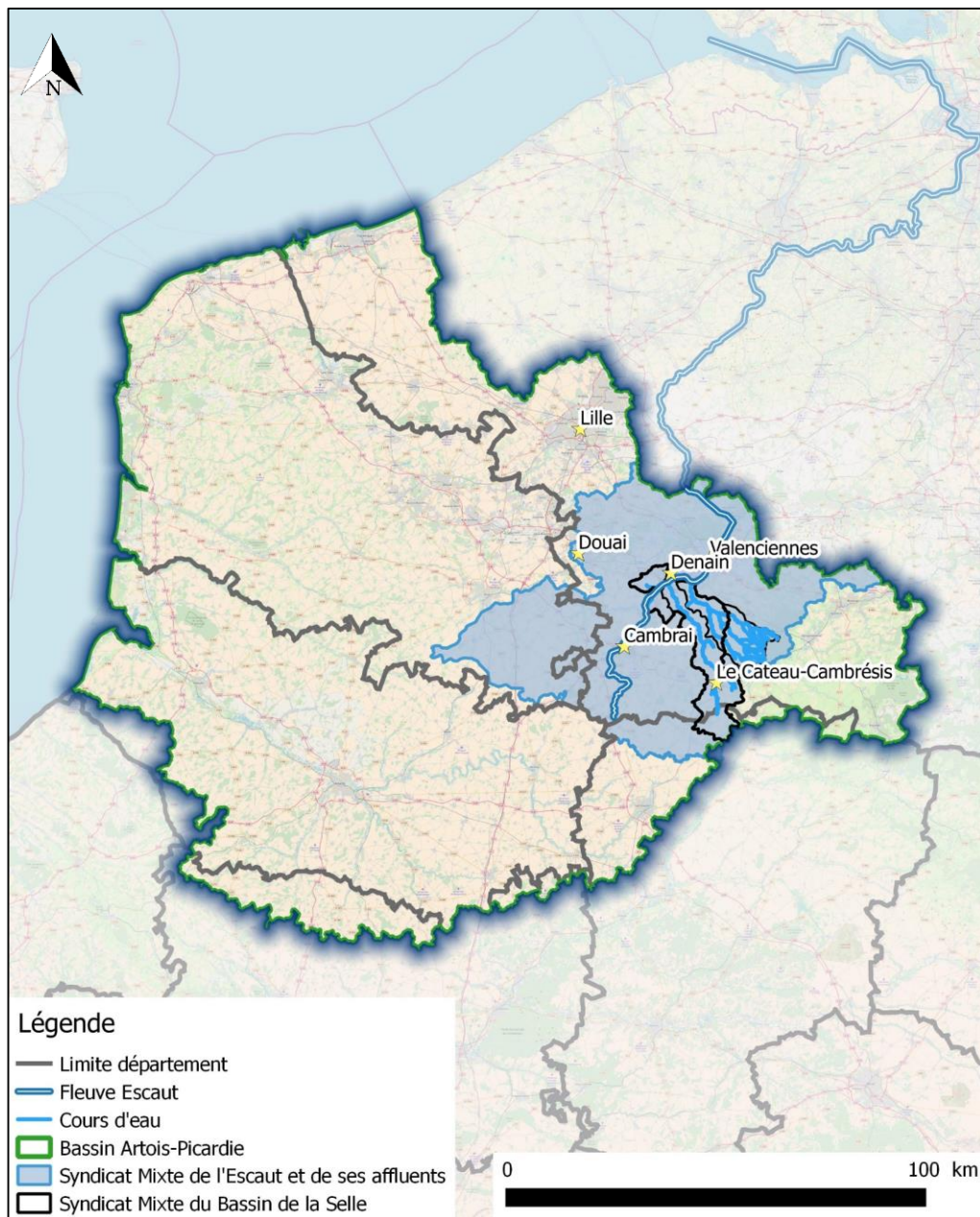
59730 SAINT-PYTHON

Tél./Fax : 03.27.37.30.93

E.mail : [syndicat.selle@wanadoo.fr](mailto:syndicat.selle@wanadoo.fr)



## Exemples d'enjeux territoriaux et hydrauliques spécifiques



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

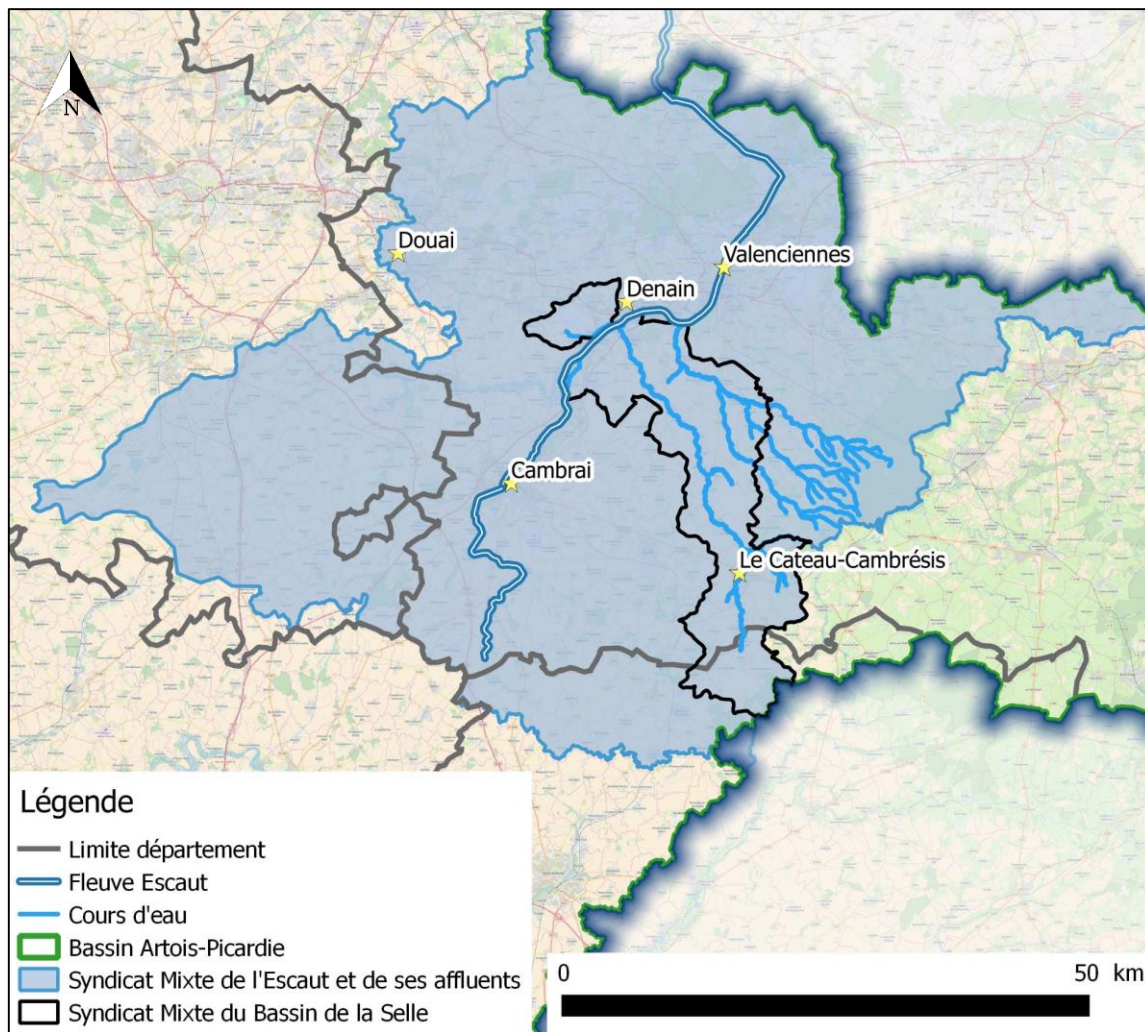


SYMEA



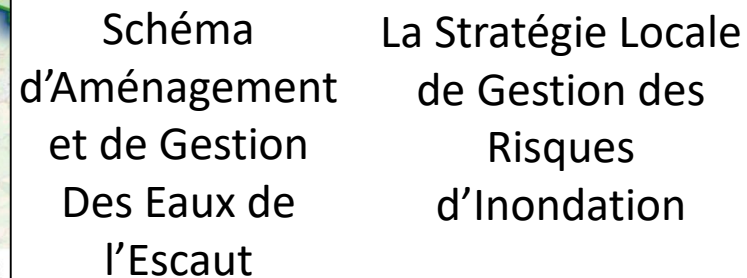
SMB Selle

*Syndicat Mixte de l'Escaut et de ses Affluents : La gestion d'un fleuve*

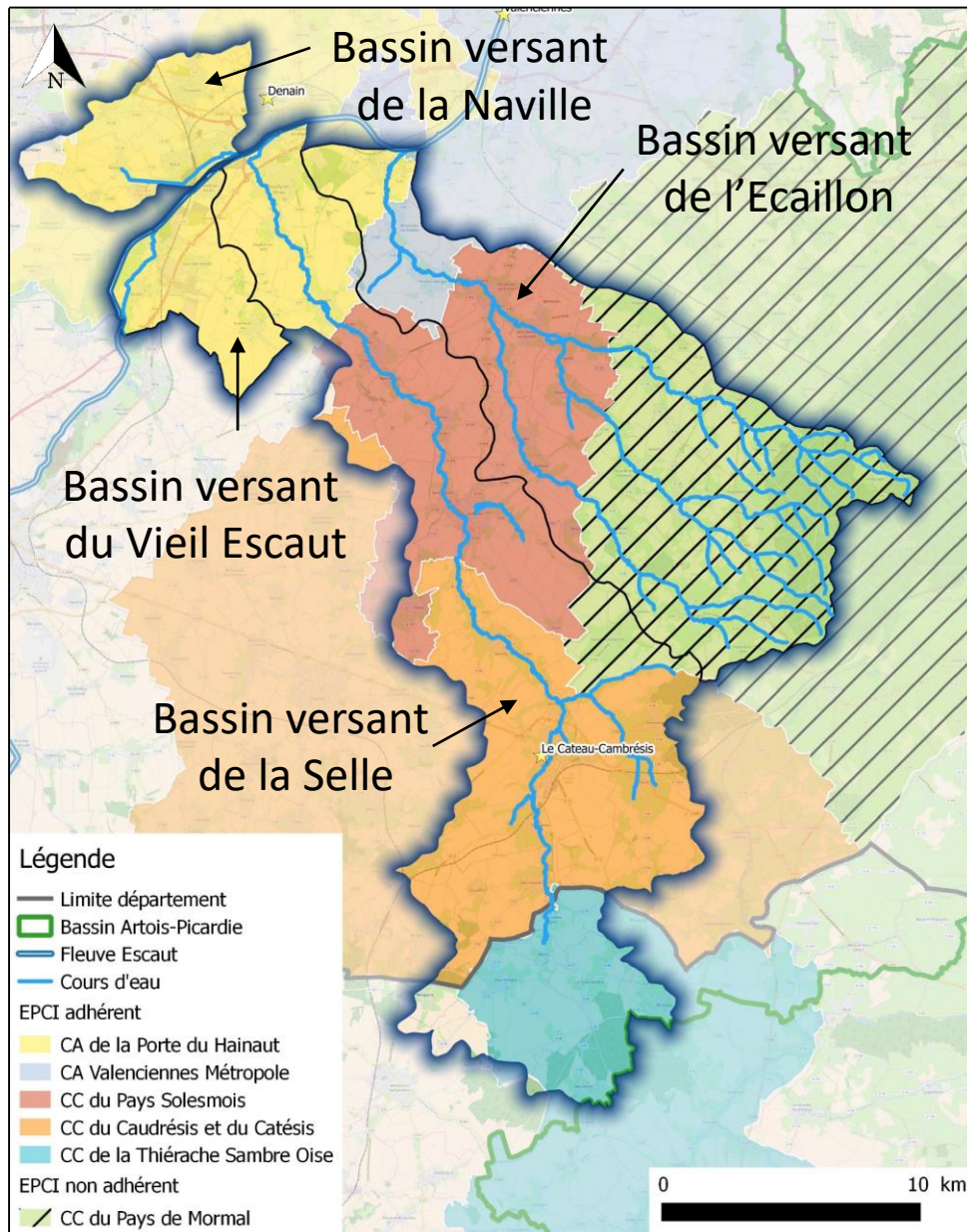


**SYMEA**

Politique de l'Eau à l'échelle d'un grand territoire



## Syndicat Mixte du Bassin de la Selle : La gestion de cours d'eau



EPAGE : Politique de l'Eau à l'échelle de bassins versants

Plans de gestion rivière et prévention des inondations

Lutte contre les érosions des sols et les ruissellements

- Territoire construit avec les EPCI : enjeux & besoins à l'échelle de bassins versants
- Maitrise d'œuvre locale : démocratie locale

*Syndicat Mixte du Bassin de la Selle : La gestion de cours d'eau*



2014



2015



2016



2017



2018

*Syndicat Mixte du Bassin de la Selle : La gestion de cours d'eau*

PLAN DE GESTION DE LA SELLE - RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE



2005



2015



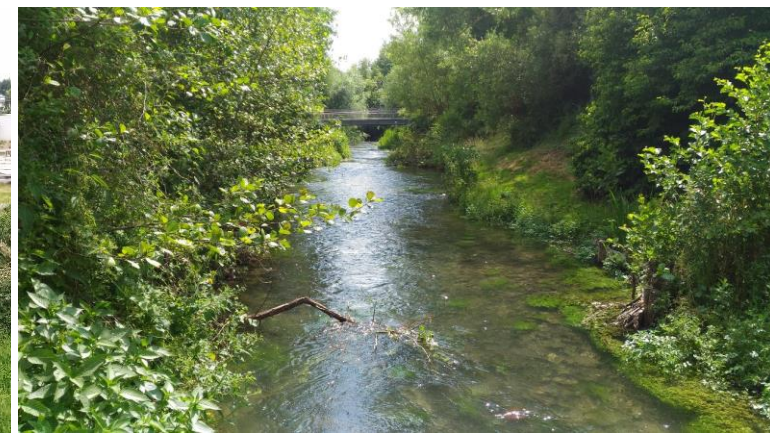
2018



2005



2015



2018

*Syndicat Mixte du Bassin de la Selle : La gestion de cours d'eau*

PLAN DE GESTION DE LA SELLE - **ENTRETIEN**



Retrait des embâcles



Fauchage tardif



Entretien projet de restauration



Entretien des ouvrages



Protection des berges



Retrait déchets

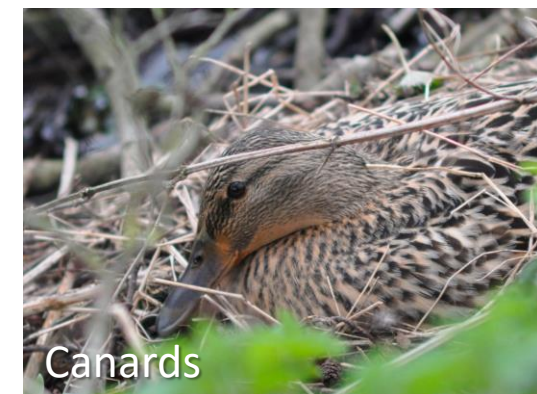


Lutte contre la Renouée du Japon



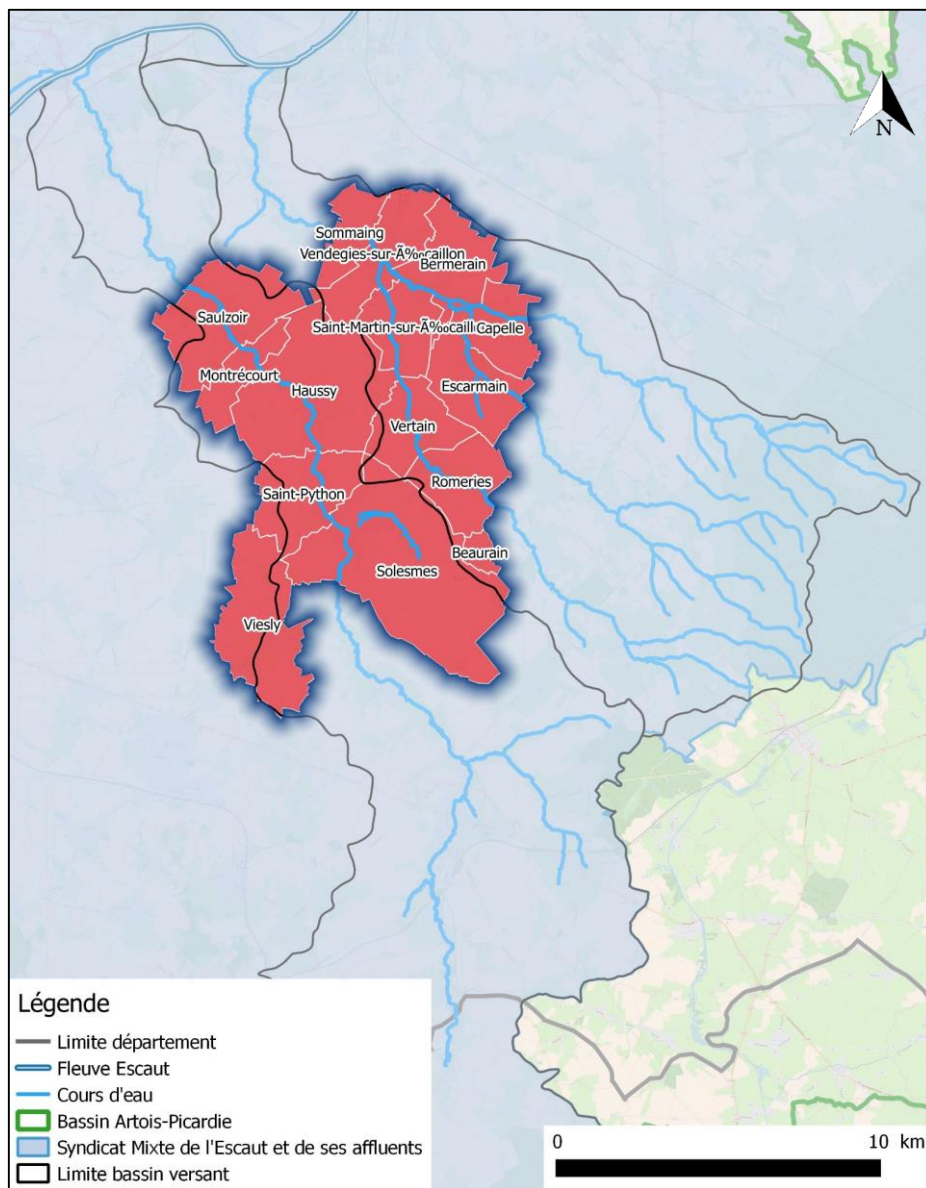
Surveillance pollution accidentelle

**Syndicat Mixte du Bassin de la Selle : La gestion de cours d'eau**





## CC du Pays Solesmois : Mise en œuvre de politiques en faveur de la biodiversité



### Enjeux :

- La biodiversité n'a pas de frontière
- Equité sur le territoire, amélioration cadre de vie
- Solidarité intracommunautaire et de bassins versants
- Enjeux règlementaires

### Politique, outils opérationnels :

- Plan local d'urbanisme (valorisation des espaces naturels...)
- Programme AGRIBIO
- Programme ZERO-PHYTO
- GEMAPI : SYMEA et SMBS



*La lutte contre l'érosion des sols : outils précieux pour développer la biodiversité*



*Plantation*



*Détourage*



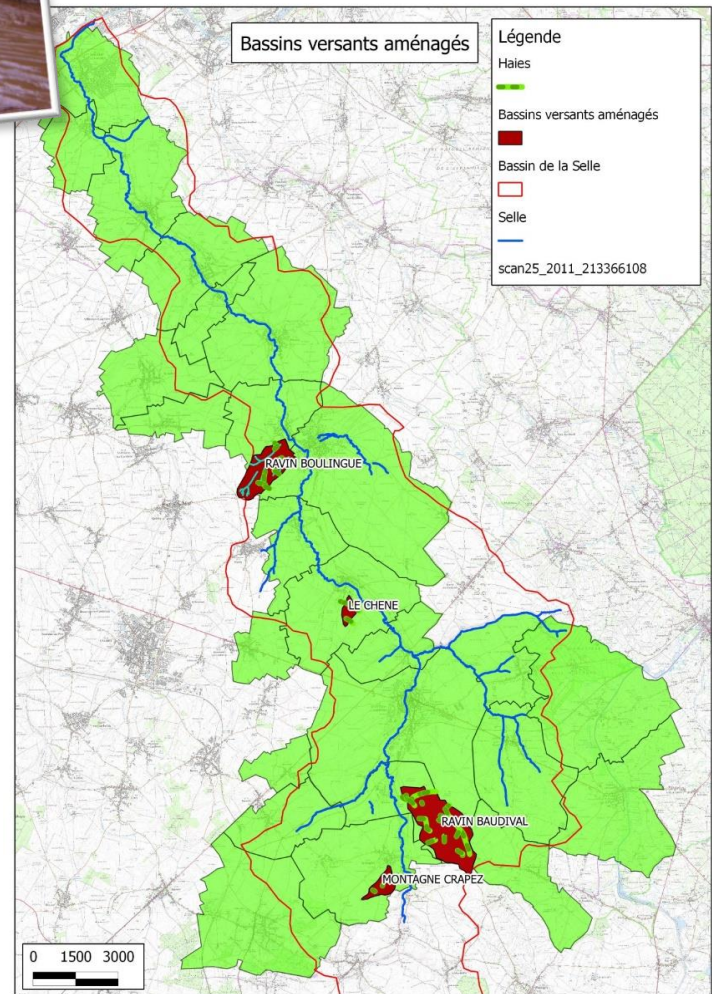
*Suivi*



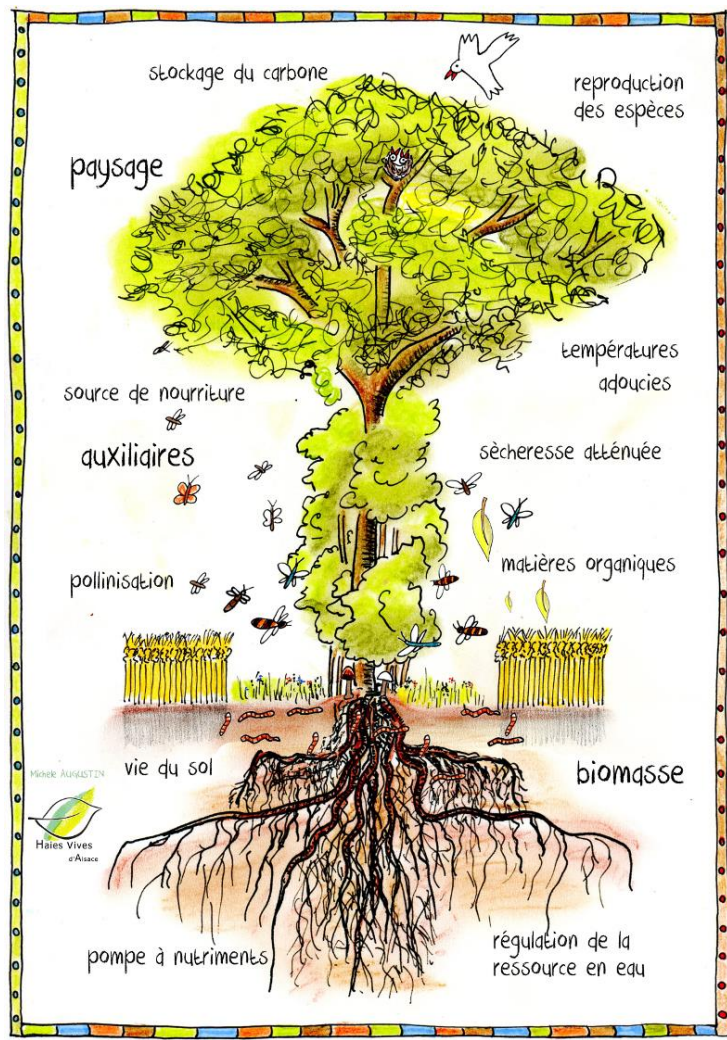
*Débroussaillage*



*Formation*



## La lutte contre l'érosion des sols : outils précieux pour développer la biodiversité



- Rôle écologique important (habitat, lieu de reproduction, de nourriture et de refuge pour de nombreuses espèces).
- Corridors écologiques, lorsque les haies sont connectées entre elles. Elles permettent alors la circulation de la faune locale.
- La diversité écologique : faune et flore spécifique

***L'intégration de la compétence « ruissellement agricole » à la GEMAPI aurait donc été bénéfique pour la biodiversité. En effet, de nombreuses haies sont actuellement plantées, dans le cadre de la lutte contre le ruissellement agricole***

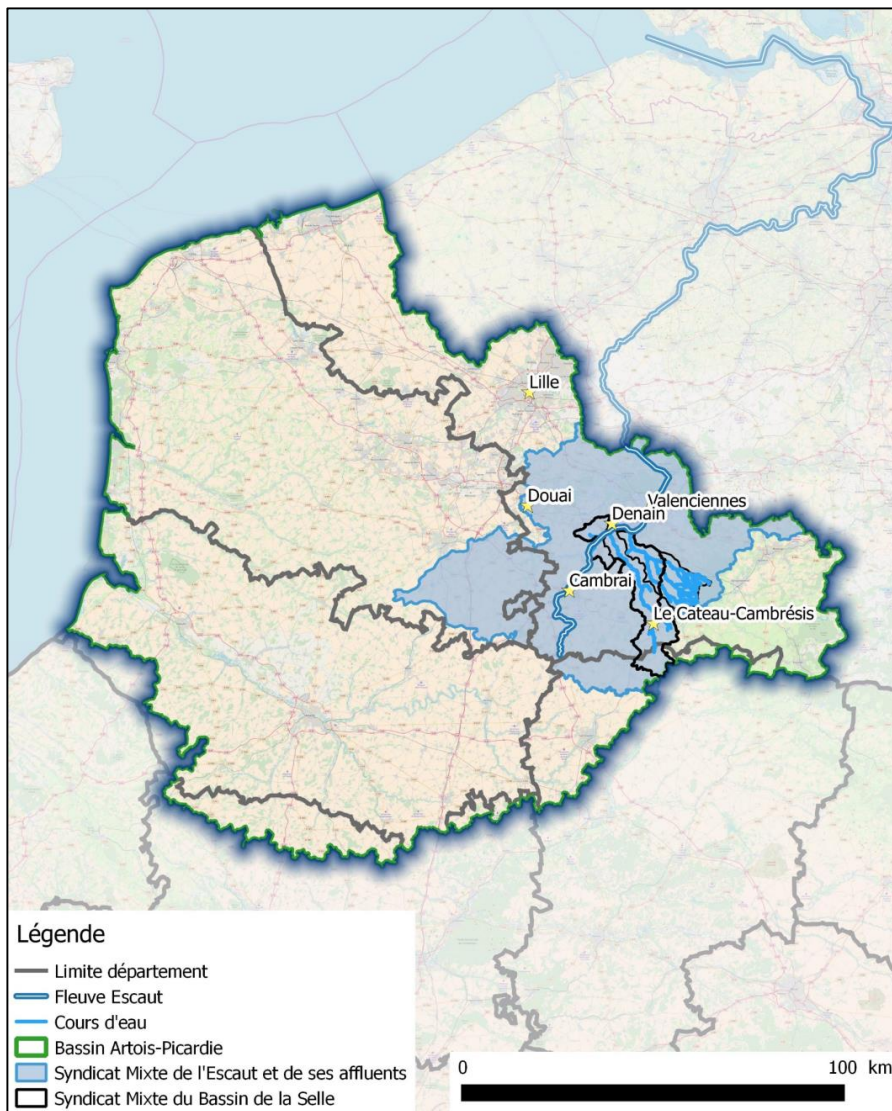
Taille de haies - avant



Taille de haies - après



## Risque de non atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)



L'Agence de l'Eau Artois-Picardie joue un rôle majeur dans la politique de l'eau :

- Partenaire financier
- Partenaire technique

A titre d'exemple, pour la mise en œuvre du plan de gestion de la Selle et de la lutte contre l'érosion des sols depuis 2013 :

- 3 chargés d'intervention de l'Agence de l'Eau en lien direct avec les techniciens du Syndicat
- Instruction de 19 demandes de subventions et de soldes
- Aide technique pour définir les stratégies d'intervention et la rédaction des cahiers des charges
- Animation de groupes de travail plusieurs fois par an réunissant les animateurs territoriaux (continuité écologique et lutte contre les ruissellements)
- Formation rivière et bassin versant

Réduire l'ingénierie de l'Agence de l'Eau c'est réduire les capacités d'actions des EPTB/EPAGE, et donc rendre plus difficile la reconquête de la biodiversité sur les territoires